



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 7 mars 2019

Vers la réduction des déchets verts : dans la Haute-Vienne, trois lauréats distingués par l'appel à projets OPréVert

Entre 2010 et 2015, la production des déchets verts (résidus végétaux des activités de jardinage et d'entretien des espaces verts) en Nouvelle-Aquitaine a progressé de 17% pour atteindre 653 000 tonnes en 2016. Or ce flux croissant constitue un frein important pour atteindre l'objectif fixé par la loi de réduire de 10% les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2020 par rapport à 2010.

C'est pourquoi l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec le Conseil régional et les services de l'Etat (DRAAF, DREAL), a lancé un appel à projets baptisé « OPréVert » pour faire émerger des projets exemplaires et novateurs permettant d'amplifier la réduction des déchets verts et de consolider leur valorisation.

Parmi les 15 lauréats sélectionnés fin 2018, 3 structures de la Haute-Vienne ont été retenues pour la qualité et l'exemplarité de leurs projets :

- **la communauté d'agglomération Limoges Métropole** (20 communes pour 212 000 habitants) avec l'organisation d'un « Défi Famille 0 déchets verts », la promotion de kits mulching (un dispositif qui hache l'herbe tondue et la redépose au sol) et des espèces végétales à pousser lente ;
- **la communauté de communes du Pays de Nexon-Monts de Châlus** (15 communes pour 13 300 habitants) avec trois zones tests pavillonnaires, la mise en place d'unités de proximité ou de placettes de dépôts de biodéchets, la création d'une zone de dons pour des branchages destinés au bois ;
- **le SYDED Haute-Vienne** (180 communes pour 167 500 habitants) avec une étude territoriale sur les flux de déchets verts, l'accompagnement des habitants des zones pavillonnaires, la mise en place d'un dispositif incitatif à destination des foyers pour une gestion autonome des déchets verts, l'accompagnement des communes vers l'objectif « 0 déchets verts », une étude sur la valorisation du gros bois de déchèterie.

Pour en savoir plus

- www.agglo-limoges.fr/fr/content/broyage-de-branches-mulching-et-jardinage-au-naturel
- www.montsdechalus.fr
- www.syded87.org
- <https://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/sites/default/files/guide-jardin-zero-dechet.pdf>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr
Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnouvelleaquitaine